

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLESIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant vingt-quatre pages et publiée le 15 de chaque mois
à Saint-Boniface, Manitoba

Abonnement: Canada et Etats-Unis, \$1.00 par an. — Etranger, 7 francs.

VOL. XXX

OCTOBRE 1931

No 10

SOMMAIRE:—Encyclique "Casti connubii" sur le mariage — La cause de la Vénérable Mère Bourgeoys — Interdiction du phonographe à l'église — La journée mariale diocésaine de Gravelbourg — Réputation de sainteté de Mgr Grandin — Le mariage chrétien — L'aumône — Les Clercs de Saint-Viateur au Manitoba — Les malades et les indulgences du Chemin de la Croix — Un appel de S. E. Mgr Ville-neuve — Répertoire alphabétique de romans et pièces de théâtre — La persécution scolaire en Ontario — Un sanatorium catholique pour les tuberculeux — Une lettre de S. E. Mgr Fallaize — Un livre sur le mariage — Nouvelles ecclésiastiques de Gravelbourg — Les femmes le mariage — Nouvelles ecclésiastiques de Gravelbourg — Ding! Dang! Dong! — R. I. P.

ENCYCLIQUE "CASTI CONNUBII" SUR LE MARIAGE (1)

(Suite)

3. Contre la foi conjugale

Déjà, pour en venir à un autre chef d'erreurs, qui concerne la foi conjugale, tout péché contre l'enfant a pour conséquence que l'on pèche aussi, d'une certaine façon, contre la fidélité conjugale, ces deux biens du mariage étant étroitement liées entre eux. Mais, en outre, il faut compter autant de chefs d'erreurs et de déformations vicieuses contre la fidélité conjugale, que cette même foi conjugale comprend de vertus domestiques: la chaste fidélité des deux époux, l'honnête subordination de la femme à son mari; enfin une ferme et vraie charité entre chacun d'eux.

Licences illicites

Ils altèrent donc premièrement la foi conjugale, ceux qui pensent qu'il faut condescendre aux idées et aux moeurs d'aujourd'hui sur une amitié fausse et non exempte de faute avec des tierces personnes; qui réclament que l'on concède aux époux une plus grande licence de sentiment et d'action dans ces relations extérieures, d'autant plus (à leur sens) que beaucoup ont un tempérament sexuel auquel ils ne peuvent satisfaire dans les limites étroites du mariage monogame. Aussi la rigidité morale des époux honnêtes, qui condamne et réprouve toute affec-

(1) Voir "Les Cloches", pages 49, 73, 97 et 121.